

Les 10 principes fondamentaux de l'Alternative Eden

- 1. Les trois tourments** – solitude, incapacité et ennui – sont en grande partie responsables de la souffrance des personnes âgées.
- 2. La communauté** qui met l'accent sur le bien-être des personnes âgées, s'engage à créer un environnement résidentiel respectueux des personnes où elles sont en contact permanent avec d'autres personnes, animaux et plantes. Ce sont ces relations qui indiquent, tant aux séniors qu'aux jeunes, un chemin vers une vie digne d'être vécue.
- 3. Un accompagnement bienveillant** est un remède efficace contre la solitude. Les personnes âgées méritent d'avoir accès à la société des personnes et des animaux.
- 4. Une communauté humaine** s'assure que les personnes âgées jouissent de sollicitude et puissent elles-mêmes accorder de l'attention aux autres êtres vivants.
- 5. Une communauté humaine** s'occupe de divertir et d'offrir de la spontanéité, en créant un environnement, où peuvent avoir lieu des événements inattendus et imprévisibles.
- 6. Les actions insensées anéantissent l'esprit humain.** Lorsque nous avons l'occasion de faire des choses que nous considérons comme sensées, cela contribue largement à notre santé.
- 7. Le traitement médical** devrait constituer une véritable assistance humaine.
- 8. Une communauté humaine** fait preuve de respect envers les personnes âgées en faisant passer en arrière-plan l'autorité bureaucratique liée aux niveaux de performance, et tente autant que possible, de laisser le pouvoir de décision aux mains des personnes âgées, resp. de leurs proches parents.
- 9. La création d'une communauté humaine** est un processus sans fin. La vie humaine ne doit jamais être considérée séparément de la croissance humaine.
- 10. Une direction sage** est l'élément décisif dans la lutte contre les trois tourments. Rien ne peut la remplacer.

Littérature complémentaire

Thomas, W. (1998). [Die 10 Grundprinzipien der EDEN-Alternative](#). Zugriff am 18.01.2018.

CURAVIVA Suisse (www.curaviva.ch/demenzbox)

INSOS Suisse (www.insos.ch)

Janvier 2018